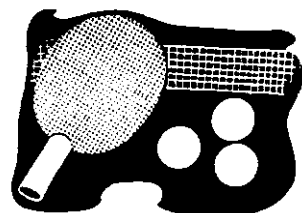


CRITERIUMS PROVINCIAUX SENIORS

ELIMINATOIRES MESSIEURS

03 octobre 2010

Bastogne complexe sportif de la porte de Trèves



Le **Dimanche 03 Octobre 2010** le club de **Bouillon** organisera les éliminatoires des critères provinciaux seniors messieurs. Ceux ci auront lieu au complexe sportif de la porte de Trèves à Bastogne.

Les finales se dérouleront le **Dimanche 07 novembre 2010** à partir de 09H00

Les Séries organisées sont les suivantes: NC, E, D, C, B Messieurs.
~~NC, D, C, B Dames.~~

Vous remarquez que les éliminatoires Dames n'auront pas lieu à cette date car l'Aile francophone organise une compétition spécialement pour **elles** à cette date. Les dames joueront donc les critères en une seule journée le 07 novembre.

Les Messieurs B ne disputeront les éliminatoires que s'il y a plus de 10 inscriptions. Ils sont cependant priés de s'inscrire dès à présent et seront avertis de l'organisation ou non d'une éliminatoire.

Afin d'éviter de faire venir tous les joueurs à la même heure et d'attendre assez longtemps avant de disputer les matches, l'horaire suivant est établi :

8h30 pour les NC, E, D Messieurs
13h30 pour les C et B Messieurs

Inscriptions:

Les inscriptions devront se faire directement et uniquement sur le site provincial.

Fini de noter les inscriptions sur un carnet de bière à la fin du tournoi d'Hout si ploux...

Cependant, une liste des inscrits mise à jour régulièrement sera mise sur le site provincial.

DATE LIMITE: **29 septembre au plus tard.**

Attention, c'est plus tôt que d'habitude... inutile de téléphoner par après...

Avis aux habitués retardataires, cette date sera scrupuleusement respectée.

Le droit d'inscription a été fixé à **5 €**. Ce droit d'inscription sera facturé au club d'appartenance des joueurs sur la note de frais récapitulative qui leur sera adressée en temps opportun.

Pour ce faire, un relevé avec la liste des joueurs inscrits sera fourni à chaque club concerné.

Les inscriptions préciseront les nom, prénom, classement, club et date de naissance et ceci pour tous les joueurs.

Le joueur régulièrement inscrit pour les éliminatoires ou qualifié pour les finales qui ne se présentera pas sans justification (à fournir dans les 48 heures après la compétition) ou qui abandonnera en cours de compétition sans autorisation du juge-arbitre sera automatiquement pénalisé d'une amende de 25 €.

